



CLAS Equipements  
83 chemin de la CROUZA  
73800 GHIGNIN - FRANCE  
+33 (0)4 79 72 62 22  
contact@clas.com  
www.clas.com

## Fiche signalétique du 3/6/2021, révision 2

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination commerciale: PURIFIANT HABITACLE 400ml MOUSSANT

Code commercial: CO 6217

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :

produits pour systèmes de conditionnement d'air

Usages déconseillés :

ne pas utiliser sur des personnes ou des animaux

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

CLAS Equipements

83 chemin de la CROUZA

73800 GHIGNIN - FRANCE

+33 (0)4 79 72 62 22

contact@clas.com

www.clas.com

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

contact@clas.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence


Numéro d'appel d'urgence: France : ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

 Danger, Aerosols 1, Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

 Attention, Eye Irrit. 2, Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger:



Danger

Mentions de danger:

H222, H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

Qualité spéciale:

Aucune

dérogation 1.3.3. Aérosols et conteneurs équipés d'un pulvérisateur étanche et contenant des substances ou des mélanges classés comme dangereux en cas d'aspiration

En ce qui concerne l'application du point 3.10.4, les substances ou mélanges classés selon les critères énoncés aux points 3.10.2 et 3.10.3 ne portent pas forcément sur l'étiquette les indications relatives à ce danger lorsqu'ils sont mis sur le marché en aérosol. ou dans des récipients équipés d'un pulvérisateur étanche

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

Contenu du produit :

Phosphates, Agents de surface non ioniques < 5 %

Le produit contient également

:

Allergènes :

Agents conservateurs: Composti di ammonio quaternario, benzil-C12-16-alchildimetile, cloruri

2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Can form explosive vapor / air mixtures

---

















## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

N.A.

### 3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Qté	Nom	Numéro d'identif.	Classement par catégorie
>= 25% - < 30%	GPL	CAS: 68476-40-4 EC: 270-681-9 REACH No.: 01-2119486557-22-XXXX	 2.5/C Press Gas (Comp.) H280  2.2/1 Flam. Gas 1 H220 DECLK (CLP)*
>= 3% - < 5%	1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylèneglycol	Numéro 603-064-00-3 Index: CAS: 107-98-2 EC: 203-539-1 REACH No.: 01-2119457435-35-xxxx	 2.6/3 Flam. Liq. 3 H226  3.8/3 STOT SE 3 H336
>= 1% - < 3%	Tetrapotassio pirofosfato	CAS: 7320-34-5 EC: 230-785-7 REACH No.: 01-2119489369-18-xxxx	 3.3/2 Eye Irrit. 2 H319
>= 1% - < 3%	UNDECANOLO, RAMIFICATO e LINEARE ETOSSILATO (5-15 EO)	CAS: 127036-24-2 EC: 603-182-5	 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302  3.3/1 Eye Dam. 1 H318
756 ppm	Composti di ammonio quaternario, benzil- C12-16-alchildimetile, cloruri	Numéro 270-325-2 Index: CAS: 68424-85-1	 3.1/4/Oral Acute Tox. 4 H302  3.3/1 Eye Dam. 1 H318  4.1/C1 Aquatic Chronic 1 H410  3.2/1B Skin Corr. 1B H314  4.1/A1 Aquatic Acute 1 H400
75 ppm	(R)-p-mentha-1,8- diène [2]	Numéro 601-029-00-7 Index: CAS: 5989-27-5 EC: 227-813-5 REACH No.: 01-2119529223-47-xxxx	 2.6/3 Flam. Liq. 3 H226  3.2/2 Skin Irrit. 2 H315  3.4.2/1B Skin Sens. 1B H317  4.1/C1 Aquatic Chronic 1 H410

\*DECLK (CLP): Substance classée conformément à la note K de l'annexe VI du Règlement (CE) 1272/2008. La classification comme cancérigène ou mutagène peut ne pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 0,1 % poids/poids de 1,3-butadiène (no Einecs 203-450-8). Si la substance n'est pas classée comme cancérigène ou mutagène, il convient d'appliquer pour



CLAS Equipements  
83 chemin de la CROUZA  
73800 GHIGNIN - FRANCE  
+33 (0)4 79 72 62 22  
contact@clas.com  
www.clas.com

le moins les conseils de prudence (P102-)P210-P403. La présente note ne s'applique qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole, visées dans la partie 3.

---

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

##### 4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau abondante et au savon.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

NE PAS faire vomir.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Congélation

Pour les symptômes et les effets dus aux substances contenues, voir le chapitre 11

##### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

suivre les indications de votre médecin.

---

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

##### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

CO<sub>2</sub> ou extincteurs à poudres.

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Eau.

##### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

Produits de combustion dangereux:

Monoxyde de carbone

Irritants organiques

##### 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.



CLAS Equipements  
83 chemin de la CROUZA  
73800 GHIGNIN - FRANCE  
+33 (0)4 79 72 62 22  
contact@clas.com  
www.clas.com

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence  
Porter les dispositifs de protection individuelle.  
Éliminer toute source d'allumage.  
Emmener les personnes en lieu sûr.  
Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.
- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement  
Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.  
Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.  
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage  
Pour le confinement:  
Limite en cas de fuite de quantités importantes de produit. Contenir la propagation de petites quantités de produit avec de la terre, du sable ou un autre matériau absorbant inerte.  
Pour le nettoyage:  
Laver à l'eau abondante.  
Enlever immédiatement les éléments déversés.
- 6.4. Référence à d'autres rubriques  
Voir également les paragraphes 8 et 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger  
Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.  
Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.  
  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Se laver les mains après chaque utilisation.
- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités  
conserver dans un endroit frais et bien ventilé, loin de chaleur, de flammes, étincelles ou autres sources d'ignition  
conserver uniquement dans le récipient d'origine protégé des rayons directs  
éviter tout contact avec les yeux et la peau, inhalation de poussières/brouillards/vapeurs.  
n'utilisez pas de récipients vides avant qu'ils soient nettoyés.  
les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'entrer dans les salles à manger.  
au travail ne pas manger ou boire.  
  
ne pas fumer  
éviter l'accumulation de charges électrostatiques.  
Stocker à des températures inférieures à 50°C. Conserver à une distance éloignée de flammes libres et de sources de chaleur. Eviter l'exposition directe au soleil.  
Conserver à une distance éloignée de flammes libres, d'étincelles et de sources de chaleur.  
Eviter l'exposition directe au soleil.  
Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.  
Matières incompatibles:  
Conserver à une distance éloignée de matériaux combustibles.  
Indication pour les locaux:



CLAS Equipements  
83 chemin de la CROUZA  
73800 GHIGNIN - FRANCE  
+33 (0)4 79 72 62 22  
contact@clas.com  
www.clas.com

- Frais et bien aérés.
- Installation électrique de secours.
- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)  
Product for air conditioning systems

---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1. Paramètres de contrôle
  - 1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylèneglycol - CAS: 107-98-2
    - UE - TWA(8h): 375 mg/m<sup>3</sup>, 100 ppm - STEL: 563 mg/m<sup>3</sup>, 150 ppm
    - ACGIH - TWA(8h): 50 ppm - STEL: 100 ppm
- Valeurs limites d'exposition DNEL
  - (R)-p-mentha-1,8-diène [2] - CAS: 5989-27-5
    - Travailleur professionnel: 33.3 mg/kg/d - Consommateur: 8.33 mg/kg/d - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
    - Consommateur: 4.76 mg/kg/d - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
- Valeurs limites d'exposition PNEC
  - (R)-p-mentha-1,8-diène [2] - CAS: 5989-27-5
    - Cible: Sol (agricole) - valeur: 0.262 mg/kg
    - Cible: Eau douce - valeur: 0.0054 mg/l
    - Cible: Eau marine - valeur: 0.00054 mg/l
    - Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 1.32 mg/kg
    - Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.13 mg/kg
- 8.2. Contrôles de l'exposition
  - Protection des yeux:
    - Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.
  - Protection de la peau:
    - L'adoption de précautions spéciales n'est pas requise pour une utilisation normale.
  - Protection des mains:
    - Protégez vos mains avec des gants de travail de catégorie II (réf. Directive 89/686 / CEE et norme EN 374). Utiliser des gants en PVC ou en caoutchouc nitrile.
  - Protection respiratoire:
    - si les seuils TLV sont dépassés, utilisez un masque avec un filtre de type A (contre les vapeurs de composés organiques) conformément à la norme EN 141.
  - Risques thermiques :
    - Ne pas exposer à des températures supérieures à 50° c.
  - Contrôles de l'exposition environnementale :
    - Aucun
  - Contrôles techniques appropriés
    - Aucun

---

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés	valeur	Méthode :	Notations:
Aspect et couleur:	Aérosol	--	--
Odeur:	de essence, parfumé	--	--

Seuil d'odeur :	Pas important	--	--
pH :	11	--	--
Point de fusion/congélation:	<0°C liquid phase	--	--
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	>90°C liquid phase	--	--
Point éclair:	< 0 ° C	--	--
Vitesse d'évaporation :	Pas important	--	--
Inflammabilité (solide, gaz):	Pas important	--	--
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	Pas important	--	--
Pression de vapeur:	4 bar +/- 1	--	--
Densité des vapeurs:	> 2	--	--
Densité relative:	1.06 kg/l	--	--
Hydrosolubilité:	insoluble	--	--
Solubilité dans l'huile :	complète	--	--
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas important	--	--
Température d'auto-inflammabilité :	400 °C (gas)	--	--
Température de décomposition:	Pas important	--	--
Viscosité:	Pas important	--	--
Propriétés explosives:	no	--	--
Propriétés comburantes:	no	--	--

## 9.2. Autres informations

Propriétés	valeur	Méthode :	Notations:
Viscosità Cinematica:	vc > 20,5	--	--
Miscibilité:	in water	--	--
Liposolubilité:	Pas important	--	--
Conductibilité:	Pas important	--	--
Propriétés caractéristiques des groupes de substances	Pas important	--	--

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

produit alcalin. ne pas mélanger avec des substances acides

### 10.2. Stabilité chimique

Stable en conditions normales

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

peut former de la vapeur explosive mélanges air / dans des endroits pas bien ventilés



CLAS Equipements  
83 chemin de la CROUZA  
73800 GHIGNIN - FRANCE  
+33 (0)4 79 72 62 22  
contact@clas.com  
www.clas.com

- 10.4. Conditions à éviter
  - éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
  - tenir à l'écart de chaleur, sources d'inflammation
- 10.5. Matières incompatibles
  - agents oxydants
- 10.6. Produits de décomposition dangereux
  - le produit est inflammable, brûlant à une date ultérieure peut donner lieu à la formation des produits de décomposition dangereux
  - la décomposition thermique peut débarrasser NOx COx

---

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques sur le produit :

**SANIFICANTE SCHIUMOSO**

- a) toxicité aiguë
  - Non classé
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- b) corrosion cutanée/irritation cutanée
  - Non classé
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- c) lésions oculaires graves/irritation oculaire
  - Le produit est classé: Eye Irrit. 2 H319
- d) sensibilisation respiratoire ou cutanée
  - Non classé
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- e) mutagénicité sur les cellules germinales
  - Non classé
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- f) cancérogénicité
  - Non classé
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- g) toxicité pour la reproduction
  - Non classé
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique
  - Non classé
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée
  - Non classé
  - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.





CLAS Equipements  
83 chemin de la CROUZA  
73800 GHIGNIN - FRANCE  
+33 (0)4 79 72 62 22  
contact@clas.com  
www.clas.com

j) danger par aspiration

Non classé

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

GPL - CAS: 68476-40-4

a) toxicité aiguë:

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 658 mg/l

(R)-p-mentha-1,8-diène [2] - CAS: 5989-27-5

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 4400 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 5000 mg/kg

1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de monopropylène glycol - CAS: 107-98-2

LD50 (RABBIT) ORAL: 8 G/KG (8000 MG/KG)

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

#### SANIFICANTE SCHIUMOSO

Non classé pour les dangers pour l'environnement

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

GPL - CAS: 68476-40-4

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons Négatif 19 mg/l - Durée h: 96

Point final: LC50 - Espèces: Daphnie Négatif 14.2 mg/l - Durée h: 48

Point final: EC50 - Espèces: Algues Négatif 7.7 mg/l - Durée h: 96

(R)-p-mentha-1,8-diène [2] - CAS: 5989-27-5

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Algues = 150 mg/l - Durée h: 72

Point final: EC50 - Espèces: Daphnie = 0.85 mg/l - Durée h: 24

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 0.72 mg/l - Durée h: 96

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucun

(R)-p-mentha-1,8-diène [2] - CAS: 5989-27-5

Biodégradabilité: Non persistant et biodégradable

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

(R)-p-mentha-1,8-diène [2] - CAS: 5989-27-5

Bioaccumulation: Bioaccumulable

### 12.4. Mobilité dans le sol

(R)-p-mentha-1,8-diène [2] - CAS: 5989-27-5

Mobilité dans le sol: Mobile

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucun



CLAS Equipements  
83 chemin de la CROUZA  
73800 GHIGNIN - FRANCE  
+33 (0)4 79 72 62 22  
contact@clas.com  
www.clas.com

---

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

Information supplémentaires sur l'élimination:

emballages contaminés doivent être envoyés pour la valorisation ou l'élimination conformément aux règles nationales en matière de gestion des déchets réutiliser si possible. Les résidus de produit sont considérés comme déchets dangereux. élimination doit être effectuée par la gestion des déchets autorisée, dans le respect de la législation nationale et éventuellement locales.

---

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1. Numéro ONU

ADR-Numéro ONU: 1950  
IATA-Un number: 1950  
IMDG-Un number: 1950

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Routier: 2.5°F CAP. 2.2.2.1.6 UN1950  
IATA-Class: 2.1  
IMDG-Class: 2 Aerosols UN 1950

#### 14.4. Groupe d'emballage

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Marine polluant: Non

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

IMDG-Page: 2102

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non

---

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013

Règlement (UE) 2015/830

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)

Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)



CLAS Equipements  
83 chemin de la CROUZA  
73800 GHIGNIN - FRANCE  
+33 (0)4 79 72 62 22  
contact@clas.com  
www.clas.com

Règlement (EU) n° 2018/669 (ATP 11 CLP)  
Règlement (EU) n° 2018/1480 (ATP 13 CLP)  
Règlement (EU) n° 2019/521 (ATP 12 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Aucune

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2012/18/UE (Seveso III)  
Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).  
Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):  
Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1  
le produit appartient à la catégorie: P3a

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases cités sous l'en-tête 3:

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
H220 Gaz extrêmement inflammable.  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Classe de danger et catégorie de danger	Code	Description
Flam. Gas 1	2.2/1	Gaz inflammable, Catégorie 1
Aerosols 1	2.3/1	Aérosol, Catégorie 1
Press Gas (Comp.)	2.5/C	Gaz sous pression (Gaz comprimé)
Flam. Liq. 3	2.6/3	Liquide inflammable, Catégorie 3
Acute Tox. 4	3.1/4/Oral	Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 4
Skin Corr. 1B	3.2/1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	3.2/2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Eye Dam. 1	3.3/1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	3.3/2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Sens. 1B	3.4.2/1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B
STOT SE 3	3.8/3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles —Exposition unique STOT un., Catégorie 3



CLAS Equipements  
83 chemin de la CROUZA  
73800 GHIGNIN - FRANCE  
+33 (0)4 79 72 62 22  
contact@clas.com  
www.clas.com

Aquatic Acute 1	4.1/A1	Danger aigu pour le milieu aquatique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	4.1/C1	Danger chronique (à long terme) pour le milieu aquatique, Catégorie 1

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008	Méthode de classification
Aerosols 1, H222, H229	D'après les données d'essais
Eye Irrit. 2, H319	Méthode de calcul

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.  
Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre,  
Commission of the European Communities  
SAX's DANGEROUS PROPERTIES OF INDUSTRIAL MATERIALS - Eight Edition - Van  
Nostrand Reinold

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS:	Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP:	Classification, Etiquetage, Emballage.
DNEL:	Niveau dérivé sans effet.
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
ETA:	Estimation de la toxicité aiguë, ETA
ETAmélange:	Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)
GefStoffVO:	Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.



CLAS Equipements  
83 chemin de la CROUZA  
73800 GHIGNIN - FRANCE  
+33 (0)4 79 72 62 22  
contact@clas.com  
www.clas.com

LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWA:	Moyenne pondérée dans le temps
WGK:	Classe allemande de danger pour l'eau.